

Province de Québec
MRC du Val-Saint-François
Municipalité du Canton de Cleveland

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est donné par le soussigné, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le lundi 4 mai 2026 à 19h30 à l'hôtel de ville, sise au 292, chemin de la Rivière à Canton de Cleveland, le conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure pour le morcellement du lot 6 460 134, 1re Avenue.

Nature et effets :

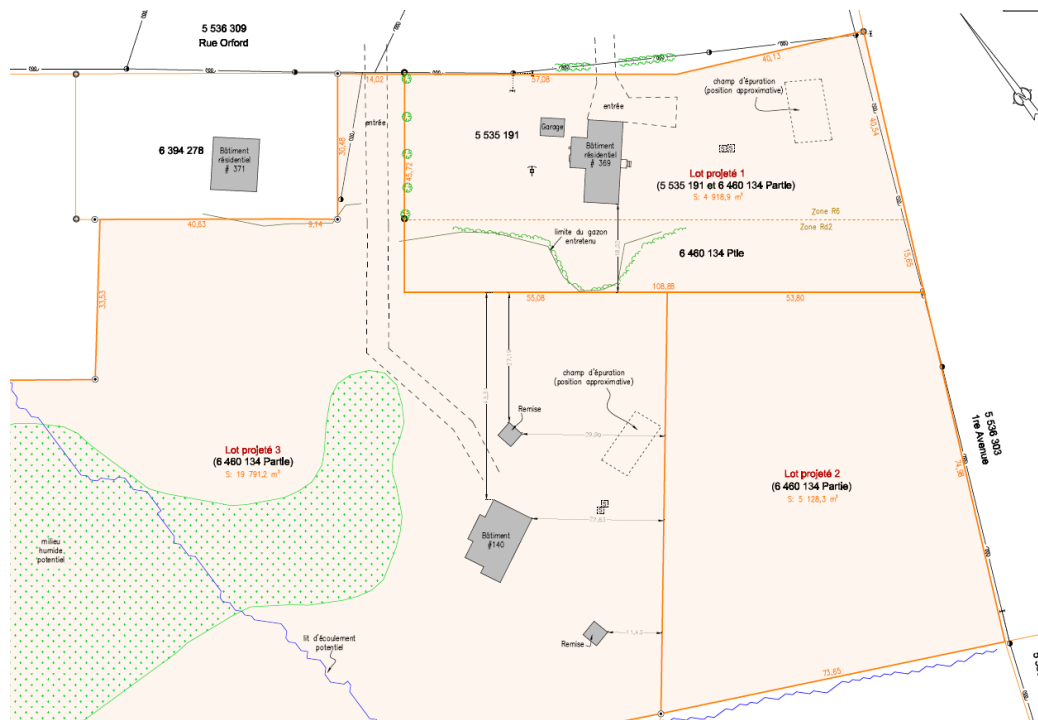
La nature de la dérogation mineure s'applique au lot 6 460 134 partie projetée 2 et 3.

Concernant la partie 2, le but est d'autoriser la création d'un lot d'une profondeur de 73,65 mètres alors que le règlement de lotissement 448, article 5.10, prévoit une profondeur minimale de 75 mètres

Concernant la partie 3, le but est d'autoriser la création d'un lot d'une largeur de 14,02 mètres alors que le règlement de lotissement 448, article 5.10, prévoit une largeur minimale de 50 mètres.

Identification du site concerné :

Cette propriété est située au sur le lot 6 460 134 partie, 1re Avenue.



But de la demande :

Cette demande a pour but de permettre la subdivision du lot 6 460 134 afin de créer un lot bâtissable (projeté 2) et de céder du terrain au lot contigu 5 534 191.

Au cours de cette séance, le conseil municipal entendra toute personne intéressée désirant se faire entendre relativement à cette demande.

Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du code municipal du Québec, cet avis est :

Donné à Canton de Cleveland, ce 16 avril 2026.

Martin Lessard
Directeur général /greffier-trésorier
Municipalité du Canton de Cleveland